



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 3 février 2015 à 10 h à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Denis Tassé.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, M^c Suzanne Ouellet, greffier, André Barbeau, Gilles Desjardins, Yvon Desjardins, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Andrée Loyer, Carole Poirier, Patrick Robert-Meunier et Mario St-Pierre.

CP20150203-P1

MODERNISATION TECHNOLOGIQUE DES COMPTEURS D'EAU

10 h – Monsieur André Barbeau, accompagné de madame Carole Poirier et de monsieur Yvon Desjardins, présente le projet de modernisation technologique des compteurs d'eau installés dans les commerces, immeubles à bureau, institutions et industries sur le territoire de la ville.

La Ville facture 777 compteurs d'eau qui génèrent des revenus estimés à 2 400 000 \$. 182 de ces compteurs ont plus de 20 ans et ont atteint leur durée de vie utile.

Trois scénarios sont présentés :

Scénario I : Remplacement des compteurs d'eau en cas de défectuosité.

Scénario II : Remplacement de 346 compteurs d'eau non compatible à une lecture à distance (coût : 1 195 000 \$).

Scénario III : Remplacement de 182 compteurs d'eau ayant atteint leur durée de vie utile (coût : 280 000 \$).

Le scénario III est recommandé par l'administration.

Des modifications règlementaires au règlement numéro 252-2007 sont également proposées.

RECOMMANDATIONS :

CP-FIN-2015-001

Le scénario III est recommandé, à l'effet d'imposer au propriétaire le remplacement des compteurs d'eau âgés de plus de 20 ans. Le compteur d'eau et l'antenne seront fournis par la Ville et l'installation sera aux frais du propriétaire.

CP-FIN-2015-002

Amender le règlement numéro 252-2007 afin d'exiger le remplacement des compteurs d'eau après leur durée de vie utile, soit 20 ans et pour restreindre la responsabilité du propriétaire aux frais d'installation d'un nouveau compteur en cas de défectuosité du compteur existant.

CP-FIN-2015-003

Augmenter le tarif de l'eau au compteur de 0,01 \$ en 2016 pour les réparations et le renouvellement des équipements qui seront maintenant assumés par la Ville.

CP-FIN-2015-004

Procéder à l'embauche d'un technicien en surcroît de travail pour une période de 9 mois afin de réaliser le projet.

CP-FIN-2015-005

Emprunter temporairement les frais de mise en place, soit 280 000 \$, du surplus libre, lesquels seront remboursés par l'augmentation de revenus suite au remplacement des compteurs d'eau âgés et l'augmentation du tarif de 0,01 \$ pour les ressources matérielles et humaines.

Les recommandations **CP-FIN-2015-001**, **CP-FIN-2015-002**, **CP-FIN-2015-003**, **CP-FIN-2015-004** et **CP-FIN-2015-005** sont acceptées à l'unanimité.

Le comité plénier est suspendu à 10 h 40.

Reprise du comité plénier à 10 h 55.

CP20150203-P2

RAPPORT ANNUEL 2014 – BUREAU DE L'OMBUDSMAN

11 h 55 – Monsieur André Guay, président du Bureau de l'ombudsman, accompagné de monsieur Michel A. Vézina, vice-président et de madame Hélène Chagnon, secrétaire générale, présente le rapport annuel 2014 des activités du Bureau de l'ombudsman.

Des demandes sont faites à l'effet que le rapport annuel pour l'année 2015 contienne notamment, les éléments suivants :

- ventilation du type de demande d'intervention pour la catégorie travaux publics et environnement afin de distinguer ces deux types d'intervention;
- état de suivi des recommandations des rapports annuels précédents;
- tableau comparatif des dossiers traités selon les années.

Le rapport annuel 2014 du Bureau de l'ombudsman sera déposé à la séance du conseil municipal du 17 février 2015.

Fin du comité plénier public à 11 h 40.